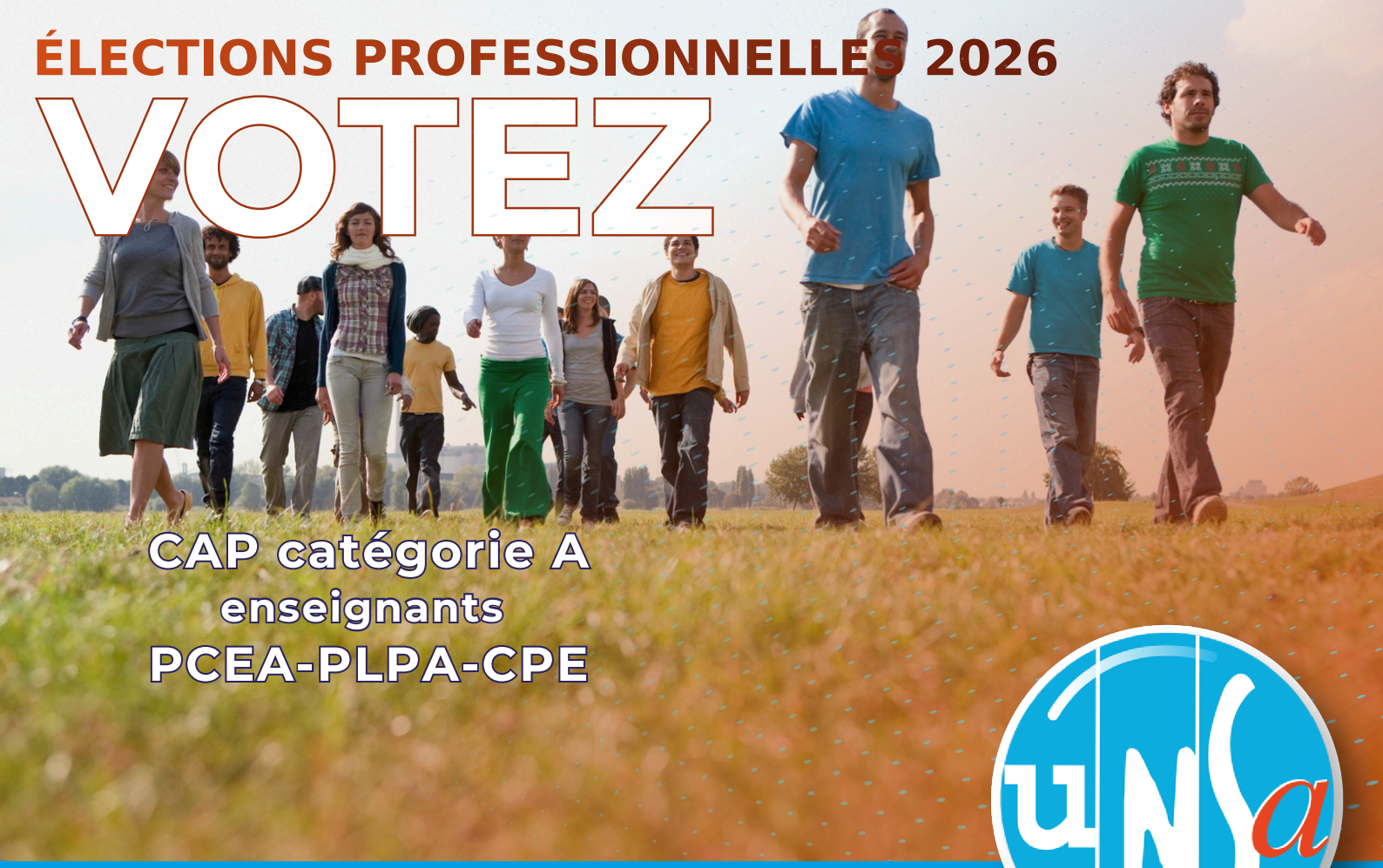


ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES 2026

VOTEZ

CAP catégorie A enseignants PCEA-PLPA-CPE

Différents par nature, unis pour l'avenir

ÉCOUTE **ACTION** **RÉSULTATS**

- Parcours professionnels : promotions et déroulement de carrière
- Santé et qualité de vie au travail
- Lutte contre les discriminations
- Chaque situation individuelle défendue

Chaque parcours est unique, l'UNSA fait le lien

Nos engagements au verso →

VOTE ÉLECTRONIQUE

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026

JE VOTE ET JE FAIS VOTER



NOTRE AMBITION POUR LES PLPA – CPE – PCEA

SEA UNSA éducation
Syndicat de l'Enseignement agricole

VEILLER AU RESPECT DE L'ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET DES GARANTIES STATUTAIRES

- **Défense et garantie du statut**, socle fondamental du service public et protecteur des agents.
- **Garantie d'une stricte égalité de traitement** entre tous les agents, fondée sur des critères objectifs et transparents.
- **Respect et défense des droits collectifs**, indispensables à des déroulements de carrière équitables, transparents et sécurisés.

REDONNER DE L'ATTRACTIVITÉ À NOS MÉTIERS

- **Amélioration durable des rémunérations** par la revalorisation des grilles indiciaires et du point d'indice.
- **Accélération des parcours professionnels** par des promotions plus rapides et un accès facilité à la hors-classe et à la classe exceptionnelle.
- **Reconnaissance et accompagnement de l'évolution professionnelle** grâce à des rendez-vous de carrière valorisants et constructifs.

VOUS INFORMER ET VOUS CONSEILLER AVANT TOUTE DÉMARCHE

- **Disponibilité et réactivité** pour répondre à vos sollicitations.
- **Expertise juridique individualisée** au service de la défense de vos droits.
- **Accompagnement stratégique personnalisé**, fondé sur des conseils honnêtes, réalistes et adaptés.

ACCOMPAGNER LES RECOURS SUR L'ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

- **Équité et objectivité des évaluations**, pour que votre travail soit reconnu à sa juste valeur, sans arbitraire.
- **Soutien personnalisé dans vos démarches**, de la rédaction des observations aux recours.
- **Défense active de vos intérêts en CAP**, pour contester les appréciations injustes et obtenir leur révision.

AGIR SUR CERTAINES SITUATIONS INDIVIDUELLES

- **Défense de vos intérêts personnels et professionnels**, avec une prise en compte effective de votre situation familiale, personnelle et médicale.
- **Soutien et intervention auprès de l'administration** pour faire valoir votre situation individuelle dans le cadre des opérations de mobilité.
- **Lutte contre les décisions arbitraires et unilatérales**, pour exiger la transparence des procédures et le respect des droits des agents.

DÉFENDRE LES COLLÈGUES CONCERNÉ(E)S PAR UNE PROCÉDURE DISCIPLINAIRE

- **Accompagnement humain et solidaire**, avec une écoute attentive et un soutien tout au long de cette épreuve.
- **Défense de la présomption d'innocence et des droits de la défense**, garanties fondamentales qui doivent être pleinement respectées à chaque étape de la procédure.
- **Assistance et défense de vos intérêts en commission**, pour veiller à l'équité de la procédure et contester toute sanction disproportionnée.

NOTRE ENGAGEMENT

ÉCOUTER-DÉFENDRE-NÉGOCIER – AGIR

DU 3 AU 10 DÉCEMBRE 2026,
JE VOTE ET JE FAIS VOTER